

Certification du niveau en orthographe

CERTIFICAT VOLTAIRE



Objectif de la formation

- ▶ Développer son niveau de maîtrise des règles de grammaire, orthographe et conjugaison.
- ▶ Améliorer ses écrits professionnels
- ▶ Attester de son niveau de maîtrise de l'orthographe par l'obtention du Certificat Voltaire



Public Pre-requis

- ▶ Demandeurs d'emploi
- ▶ Salariés Individuels
- ▶ Toute personne souhaitant développer sa maîtrise de l'écrit et la certifier
- ▶ Ne pas être en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme.



Contenus de formation

- ▶ **Phase de positionnement -3 heures :**
 - Evaluation du niveau initial via l'appli Projet Voltaire
 - Définition du volume horaire de formation et du « score » visé à la Certification Voltaire.
- ▶ **Phase de formation (contenu déterminé en fonction du positionnement) : 36 heures maximum**
 - Règles d'orthographe - dictées
 - Règles et usages grammaticaux : les accords, la conjugaison simple, les confusions homophoniques.
 - Règles et usages spécifiques au contexte professionnel : syntaxe et ponctuation.
- ▶ **Phase de certification – passage de l'examen : QCM et dictée : 3 heures**



Modalités d'Inscription

- ▶ Prendre contact avec REFLETS pour demander la fiche d'inscription.



Prise en charge

- ▶ Financement CPF
- ▶ OPACIF
- ▶ **Devis personnalisé** sur simple demande



Dates et Durée des parcours

- ▶ **Dates :** Sessions ouvertes toute l'année
Entrées et sorties **permanentes**
- ▶ **Durée :** 18 à 41 heures (*)



Lieux de la formation

- ▶ **REFLETS Cagnes – Mer**
- ▶ Tél : 04 93 20 66 40
- ▶ Email : contact@reflets.asso.fr
- ▶ Contact : Barbara CORLAY



Vous souhaitez obtenir des informations ?
Contactez-nous au 04 93 20 66 40
Un conseiller à votre écoute !



2 Place du Général De Gaulle
06800 CAGNES-SUR-MER



04 93 20 66 40
04 92 02 76 24



www.reflets.asso.fr
contact@reflets.asso.fr